## DIRECTION GENERALE **DES FINANCES PUBLIQUES** EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

| Commune: | THELIS-LA-COMBE | (310) |
|----------|-----------------|-------|
|----------|-----------------|-------|

Section : A

Feuille(s) : 000 A 03 Echelle d'origine: 1/2500 Echelle d'édition : 1/1500 Date de l'édition : 16/10/2018 Date de saisie : 01/01/1833

N° d'ordre du document d'arpentage : 152 Y Document vérifié et numéroté le 16/10/2018 A CDIF SAINT-ETIENNE Par PEREZ Mickael Géomètre du Cadastre

Signé

## Cachet du service d'origine :

SAINT-ETIENNE 8, rue de la Convention 42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2 42023 SAINT ETIENNE Téléphone : 04 77 47 62 30 Fax: 04 77 47 62 44

cdif.saint-etienne@dgfip.finances.gouv.fr

## CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 19

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été étable (1):

- A D'après les indications qu'ils ont formies au
- bureau ; B En conformité d'un piquetage

(2)

D'après le document d'arpentage dressé Par CLAVIER

Réf.:

Le

1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou

(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

